

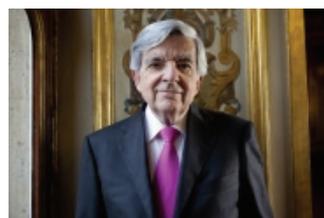
314	UTBM service communication	Dépêche AEF n°188130	8 Octobre 2013
		Enseignement supérieur	JP Chevènement - Université de Bourgogne - UFC - communauté d'université et établissements

Dépêche n°188130
Dijon, mardi 8 octobre 2013, 18:50:55

Alexandra Caccivio
Ligne directe: 03 80 77 04 07

J-P Chevènement : « Il y a place pour trois pôles dans la nouvelle CUE : Dijon, Besançon et aussi Belfort-Montbéliard »

Créer, au sein de la CUE que constituent les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, « un pôle d'ingénierie dont le centre de gravité serait plutôt dans le nord Franche-Comté » : c'est l'option que défend Jean-Pierre Chevènement, sénateur du Territoire de Belfort et membre du conseil d'administration de l'UTBM, dans un entretien à AEF. « Il faut marquer très clairement qu'il y a place pour trois pôles dans cette nouvelle CUE : Dijon, Besançon et aussi Belfort-Montbéliard », dit-il. L'élu, qui avait appelé de ses vœux une CUE régionale associant l'université de Franche-Comté à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard, souligne que cela nécessite que les deux établissements surmontent « leurs rivalités ». Jean-Pierre Chevènement milite pour un renforcement du pôle universitaire qui, dans le nord de la Franche-Comté, compte près de 7 000 étudiants. Il estime à 55 millions d'euros le montant des investissements nécessaires.



Jean-Pierre Chevènement, sénateur du Territoire de Belfort
© DR

AEF : Le projet des universités de Bourgogne et de Franche-Comté s'est aujourd'hui précisé avec la constitution d'une CUE (communauté d'universités et d'établissements). Y êtes-vous favorable ? En particulier, l'UTBM se voit proposer de devenir « membre associé », alors qu'elle indiquait en juillet souhaiter être associée de plain-pied à la future université de Bourgogne Franche-Comté, en siégeant au CA (AEF n°185616).

Jean-Pierre Chevènement : La décision de principe avait été prise en mars 2013 entre les présidents de région, en toute opacité, de fusionner dès 2014 les deux universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Je m'en suis vivement ému auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, en lui décrivant les conséquences néfastes qu'une telle décision aurait pu comporter pour l'université de Franche-Comté dans son ensemble et pour le pôle universitaire de Belfort-Montbéliard (7 000 étudiants). Je m'inquiétais de voir la discussion marginaliser d'emblée nos établissements du nord Franche-Comté et particulièrement l'UTBM. Quelques réunions de concertation ont été nécessaires. Le bon sens a fini par l'emporter et c'est la création d'une communauté d'universités et d'établissements qui est en cours de constitution.

La question de l'intégration de l'UTBM est en effet très discutée. Je suis favorable à ce qu'elle siége au conseil d'administration de la nouvelle CUE, avec une dotation de sièges calculée sur la base du nombre d'étudiants au niveau master. Cela me paraîtrait juste. Si cette proposition ne devait pas être retenue, alors je pense que l'UTBM pourrait figurer à la CUE comme personnalité « associée », comme cela lui est proposé – et à condition que cela permette la constitution d'une entité de plein droit entre l'UTBM et l'ENSMM, noyau d'un pôle d'ingénierie nord franc-comtois. Ces deux options, différentes, permettraient l'une et l'autre à l'UTBM de conserver la maîtrise de son destin, tant du point de vue de l'orientation politique que des moyens à venir.

AEF : Êtes-vous partisan d'une CUE régionale c'est-à-dire associant l'université de Franche-Comté à l'UTBM?

Jean-Pierre Chevènement : Cela pourrait avoir du sens pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Franche-Comté. Il est très important de maintenir un lien étroit entre l'industrie d'une part, la formation et la recherche d'autre part. Cependant, ce n'est pas

l'option qui a été retenue. Ce qui a été choisi, c'est un dispositif de type CUE des universités de Bourgogne et de Franche-Comté, qui doit respecter les identités des différentes entités et de leurs composantes (par exemple l'IUT de Belfort-Montbéliard et de l'UFR STGI du nord Franche-Comté).

Dans ce nouveau contexte, il faut marquer très clairement qu'il y a place pour trois pôles dans cette nouvelle CUE : Dijon, Besançon et aussi Belfort-Montbéliard. Dans le nord Franche-Comté, nous devons programmer notre développement. Un pôle d'ingénierie peut se constituer au contact des grandes entreprises. L'UTBM, je le rappelle, ce sont 2 700 élèves-ingénieurs, 620 diplômés en 2012. A l'IUT, ce sont 1 650 étudiants. De même, à l'UFR STGI, on va créer à Montbéliard et à Belfort deux CMI (cursus master ingénierie), des formations d'ingénieur en cinq ans. Donc je pense que nous pouvons demander qu'il y ait au sein de l'ensemble Bourgogne Franche-Comté un pôle d'ingénierie dont le centre de gravité serait plutôt dans le nord Franche-Comté. Cela suppose un accord entre l'UFC et l'UTBM. Il faut savoir surmonter les rivalités qui n'ont pas de sens. L'émulation, c'est mieux.

Dans un second temps, cet ensemble pourrait s'étendre à d'autres écoles. Il y a aussi des coopérations à nouer en Suisse, avec la Haute-Ecole Arc, l'université de Neuchâtel et enfin l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, qui est un mastodonte du point de vue de la recherche.

AEF : La constitution de grands pôles universitaires, en France, constitue-t-elle une menace pour les « petites » universités comme l'UTBM (2 700 étudiants environ pour près de 50 000 pour l'UB et l'UFC)?

Jean-Pierre Chevènement : Non, ce sont des universités de taille et de vocation différentes. L'UTBM forme exclusivement des ingénieurs. Mais des regroupements sont possibles (je pense à la recherche et aux doctorants par exemple).

AEF : Comment maintenir voire développer, sur le territoire de Belfort-Montbéliard, l'enseignement supérieur dans un contexte de rationalisation de l'offre de formation et de contraintes budgétaires ? Quels sont les projets que vous défendez, pour l'enseignement supérieur, dans le cadre de contrat de projets État-Région 2014-2020 ?

Jean-Pierre Chevènement : Premièrement, il faut programmer un nouveau bond en avant de l'enseignement supérieur dans le volet nord Franche-Comté du prochain CPER 2014-2020. Et il faut le vouloir. Car quand on ne veut pas, on ne peut pas ! J'attache un intérêt particulier au projet d'EcoCampus 2020, c'est-à-dire à la réhabilitation de l'IUT de Belfort-Montbéliard, dont l'état du patrimoine est dramatique. Je pense que le thème choisi s'impose presque de lui-même : c'est l'énergie dans le bâtiment. Il y a à l'IUT un département génie civil, génie électrique, génie thermique. On peut faire de ce site belfortain de l'IUT un site moteur pour l'énergie dans le bâtiment. Il y a un ensemble de compétences qui peut prendre place dans le pôle énergie, qui est en voie de constitution dans le nord Franche-Comté. L'enveloppe est d'environ 30 millions d'euros pour la transformation de l'IUT en EcoCampus.

S'agissant de l'UTBM, ce sont environ 25 millions d'euros qui sont sollicités au CPER et aux Feder et FSE, pour les projets immobiliers et de recherche (projets de plateforme énergie, de bibliothèque numérique, d'incubateur d'entreprises...). Le pari sur la formation à l'UTBM est réussi : un élève sur trois est boursier, l'UTBM attire des élèves de toute la France et envoie des ingénieurs dans le monde entier, notamment en Suisse où le développement d'entreprises à notre frontière doit mobiliser notre attention. Dans le cadre du contrat de site entre l'État, l'UTBM et l'UFC, il faudra également penser la diversification des enseignements supérieurs dans le nord Franche-Comté, car il y a beaucoup à faire dans le domaine de l'apprentissage de langues et de l'ouverture à l'international...

Contact : Isabelle Lopez, collaboratrice de Jean-Pierre Chevènement, 03 63 82 00 13, chevenement@isabellelopez.fr